

RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (CE) n° 1239/2007 de la Commission du 23 octobre 2007 modifiant pour la quatre-vingt-septième fois le règlement (CE) n° 881/2002 du Conseil instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités liées à Oussama ben Laden, au réseau Al-Qaida et aux Taliban, et abrogeant le règlement (CE) n° 467/2001 du Conseil

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 280 du 24 octobre 2007)

Page 16, l'annexe, point 33, deuxième alinéa:

au lieu de: «Fonction: gouverneur de la province de Harat (Afghanistan)»,

lire: «Fonction: gouverneur de la province de Herat (Afghanistan)».
